

CHAPITRE 2, AL-BAQARAH (LA VACHE) (PARTIE 4 DE 5)

Évaluation:

Description: Les croyants seront éprouvés, les caractéristiques de la piété et Dieu commence à établir des règles.

Catégorie: [Articles](#) [Le Coran](#) [Un résumé du sens de ses versets](#)

par: Aisha Stacey (© 2018 IslamReligion.com)

Publié le: 16 Jul 2018

Dernière mise à jour le: 16 Jul 2018

Versets 155 - 167 Le châtiment pour les mécréants

Et Nous vous éprouverons certainement par un peu de peur, de faim, de pertes de biens, de gens et de récoltes. Mais endurez patiemment pour recevoir les bénédictions de Dieu. Les monts al-Safa et al-Marwah, à La Mecque, sont parmi les symboles de Dieu. Accomplissez les rites du grand pèlerinage et du petit pèlerinage à la Kabah et marchez sans crainte entre les deux



monts. Dieu rejette ceux qui dissimulent ce qui a été révélé comme preuves, à moins qu'ils ne se repentent. Dieu est unique. Nul ne doit être adoré en dehors de Lui. Certes, dans la création des cieux et de la terre et dans toutes les merveilles qu'ils contiennent se trouvent des signes pour les gens qui réfléchissent. Et pourtant, parmi les gens, il en est qui adoptent des objets d'adoration autres que Dieu. Si seulement ils pouvaient voir leurs fausses divinités, au Jour du Jugement, lorsqu'elles prendront leurs distances de ceux qui les adoraient. Ils imploreront Dieu de leur laisser une dernière chance, mais Dieu leur montrera leurs propres actions, source de remords pour eux, et ils ne pourront pas sortir du Feu.

Versets 168 – 177 La piété expliquée

Ô hommes! Mangez de ce qui est licite et sain sur la terre, et ne suivez pas les traces de Satan. Il ne vous enjoint que le mal et la turpitude, et de dire au sujet de Dieu ce que vous ne savez pas. Et quand on leur dit: « Suivez ce que Dieu a révélé », ils répondent : « Nous suivons le chemin emprunté par nos ancêtres ». Quoi ! Et si leurs ancêtres n'avaient rien compris et n'avaient point été guidés ? L'exemple des mécréants, à l'égard du messenger de Dieu, est pareil à celui qui, en criant, appelle du bétail qui lui, n'entend qu'un appel et une clameur lointaine. Sourds, muets et aveugles, ils ne raisonnent point.

Ô vous qui croyez! Mangez des bonnes choses dont Nous vous avons pourvus et remerciez Dieu. Il ne vous a interdit que les charognes, le sang, la viande de porc et ce qui a été sacrifié au nom d'un autre que Dieu. Mais celui qui est poussé par nécessité (à

manger ce qui est interdit), sans le désirer ardemment ni transgresser, ne commet aucun péché.

Certes, ceux qui cachent en partie le Livre que Dieu a révélé et en tirent un prix dérisoire ne s'emplissent le ventre que de feu et, au Jour de la Résurrection, Dieu ne leur parlera point. Voilà ceux qui achètent l'erreur au lieu de la bonne direction, et le tourment au lieu du pardon. La piété ne consiste pas à tourner vos visages vers l'Est ou l'Ouest ; mais pieux est celui qui croit en Dieu et au Jour dernier, aux anges, au Livre et aux prophètes, et qui donne ses biens, par amour pour Dieu, à ses proches, aux orphelins, aux indigents, aux voyageurs, à ceux qui demandent (de l'aide) et pour libérer des esclaves ; [et pieux est celui] qui observe assidûment ses prières et qui paie la zakat. Et [sont pieux] ceux qui respectent leurs engagements lorsqu'ils s'engagent, et ceux qui sont patients en période de tribulations, d'adversité et de grande tension. Les voilà, ceux qui sont sincères et les voilà ceux qui craignent vraiment Dieu.

Versets 178 – 195 Règles pour les croyants

Ô vous qui croyez! La loi du talion vous est prescrite en matière de meurtres; le meurtrier sera mis à mort et personne d'autre à sa place. Mais celui à qui son frère offensé aura quelque peu pardonné devra arranger l'affaire dans des conditions raisonnables et le paiement de l'indemnisation devra être fait de bonne grâce. C'est un allègement et une miséricorde de la part de votre Seigneur. Celui qui transgresse après cela recevra un douloureux châtiment. On vous a prescrit, lorsque la mort de l'un de vous est proche et qu'il laisse des biens, de les léguer de façon équitable à ses parents et à ses proches.^[1] Quiconque altère le testament après l'avoir entendu, le péché ne repose alors que sur ceux qui l'ont altéré. Mais quiconque craint d'un testateur quelque clause injuste ou inique et qu'il réconcilie les parties (en apportant au testament des amendements auxquels les parties consentent mutuellement), alors il ne sera point blâmé.

Le mois de Ramadan est le mois durant lequel fut révélé le Coran comme guide pour les gens. Quiconque est présent en ce mois, qu'il jeûne. Et quiconque est malade ou en voyage, qu'il jeûne un nombre égal d'autres jours. Dieu veut vous faciliter les choses et non vous les rendre difficiles. Et Il souhaite que vous proclamiez Sa grandeur et que vous soyez reconnaissants. Dieu est proche de chacun et répond à la prière de ceux qui L'implorent. Soyez donc obéissants et placez votre confiance en Dieu.

On vous a permis d'avoir des rapports avec vos épouses durant la nuit du jeûne. Elles sont un vêtement pour vous et vous êtes un vêtement pour elles. Dieu sait qu'il vous était difficile de vous abstenir totalement (durant le mois de jeûne), alors Il a rendu les choses plus faciles pour vous. Mangez et buvez à discrétion jusqu'à ce que vous voyiez se distinguer le fil blanc de l'aube du fil noir de la nuit. Observez alors rigoureusement le jeûne jusqu'à la tombée de la nuit et n'approchez pas vos épouses alors que vous êtes en retraite spirituelle dans les mosquées durant les dix derniers jours de Ramadan. Voilà les limites qui vous sont imposées par Dieu; veillez donc à ne pas les enfreindre.

Ne dévorez pas mutuellement et injustement vos biens. Et ne les utilisez pas pour obtenir audition auprès des juges pour vous permettre de dévorer sciemment et illégalement une portion des biens d'autrui. Ils t'interrogent (ô Mohammed) sur les nouvelles lunes. Dis : « Elles servent à compter le temps et à fixer le moment du pèlerinage. » N'entrez pas dans les maisons par les portes arrières; entrez par les bonnes portes et craignez Dieu.

Combattez dans le sentier de Dieu ceux qui vous combattent, mais n'initiez pas les hostilités.^[2] Certes, Dieu n'aime pas les transgresseurs. Et tuez-les où que vous les trouviez, et chassez-les d'où ils vous ont chassés, car la persécution est plus grave que le meurtre. Et combattez-les jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de persécution et que la religion de Dieu règne. Mais s'ils renoncent, alors qu'il n'y ait plus d'hostilités, sauf contre les oppresseurs. Combattre durant un mois sacré est interdit, mais l'on vous attaque, vous pouvez riposter.

Versets 196 -203 Le pèlerinage

Accomplissez le pèlerinage tout en prenant soin de suivre les règles établies par Dieu. Le pèlerinage a lieu au cours de mois bien connus. Quiconque souhaite l'accomplir, qu'il se rappelle alors : point de rapports intimes ni d'insultes ni de disputes durant le pèlerinage. Et faites des provisions, mais sachez que la meilleure des provisions est la piété. Ce n'est point un péché pour vous que de rechercher quelque grâce de votre Seigneur en faisant du commerce durant le pèlerinage. Et lorsque vous avancez parmi la foule en revenant de 'Arafat, glorifiez Dieu près du Monument Sacré. Ensuite, hâtez-vous de traverser l'endroit que les gens se hâtent de traverser. Puis, quand vous avez terminé vos actes de dévotion, invoquez Dieu comme vous invoquiez vos ancêtres, avant l'islam, mais de façon plus ardente encore.

Il y a des gens qui disent seulement: « Seigneur! Donne-nous (des biens) en ce monde » ; ceux-là n'auront aucune part dans l'au-delà. Mais il y a (aussi) ceux qui disent : « Seigneur! Donne-nous ce qu'il y a de bon en ce monde et ce qu'il y a de bon dans l'au-delà; et préserve-nous du châtement du Feu ». Pour eux, il y aura une bonne part de ce qu'ils auront acquis. Et invoquez Dieu durant les jours suivant le sacrifice. Puis, vous pouvez quitter après deux jours ou rester si vous les désirez.

Versets 204 – 212 Embrassez l'islam et rejetez Satan

Et parmi les gens, il y a celui dont le discours sur la vie d'ici-bas te plaît, et qui prend Dieu à témoin de ce qu'il a dans le cœur. Et lorsqu'il se détourne de toi, il s'efforce de répandre le désordre et la destruction sur la terre. Et lorsqu'on lui dit de craindre Dieu, son orgueil le pousse au péché. L'Enfer lui règlera son compte. Et parmi les gens, il y a celui qui donnerait sa vie, cherchant en cela l'agrément de Dieu. Et Dieu est Compatissant envers Ses serviteurs. Ô vous qui croyez! Embrassez l'islam et ne suivez point les traces de Satan : c'est votre ennemi déclaré. Et si vous faites marche arrière après que les preuves claires vous soient venues, alors sachez que personne n'échappe au châtement de Dieu. S'attendent-ils à ce que Dieu descende vers eux? C'est à Dieu que toutes les affaires retournent pour être jugées.

Demande aux enfants d'Israël combien de révélations claires Nous leur avons apportées ! Celui qui altère la révélation de Dieu après qu'elle lui soit parvenue, alors certes, (pour lui), Dieu est Sévère en châtement. On a embelli la vie d'ici-bas à ceux qui ne croient pas et se moquent des croyants. Mais ceux qui craignent Dieu auront une position supérieure à eux, au Jour de la Résurrection. Dieu donne sans limites à qui Il veut.

Note de bas de page:

[1] Cette injonction fut plus tard abrogée quand Dieu légiféra des parts fixes de l'héritage à ceux à qui il revient.

[2] Le verset 190 fut le premier verset abordant le thème du jihad et fut plus tard complété par le verset 9:36.

L'adresse web de cet article:

<https://webcache001.islamreligion.com/fr/articles/11308/chapitre-2-al-baqarah-la-vache-partie-4-de-5>

Copyright © 2006 - 2026 IslamReligion.com. Tous droits réservés.